



Mise en oeuvre d'un système de ventilation mécanique contrôlé

2 jours 14,00 heures

Programme de formation

Public visé

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes.

Pré-requis

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition **dans l'activité mise en oeuvre de menuiseries.**

Objectifs pédagogiques

- Identifier et mettre en oeuvre les règles de l'art applicables aux métiers de la mise en oeuvre d'une ventilation mécanique
- Connaître le contexte réglementaire et les différents systèmes
- Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT ventilation.

Description / Contenu

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- La Réglementation Thermique dans l'EXistant (RT EX)
- Les arrêtés de 1982 et 1983

Diagnostics, environnement des travaux et enjeux

- La ventilation/isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage
- Eléments de diagnostic de la ventilation existante
- Idées reçues/oppositions client
- Enjeux de la ventilation
- Les différents systèmes

Identifier et mettre en oeuvre les règles de l'art applicables à la mise en oeuvre d'une VMC (DTU, CPT, RAGE...)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- Principe du dimensionnement
- Exercices de dimensionnement
- Les entrées d'air
- Le détalonnage
- Les bouches d'extraction
- Les réseaux
- Le groupe de ventilation
- Le rejet d'air vicié
- Le raccordement électrique
- Utilisation et entretien

Dimensionner et mettre en oeuvre un système de ventilation sur plans

- Etude de cas pour une ventilation hygroréglable
- Etude de cas pour une ventilation double flux

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en ventilation

- Exemple de rédaction de devis/facture en menuiseries extérieures (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en ventilation

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 02 32 28 37 45 Evreux / 09 73 89 20 46 Rouen - Fax : Variable non renseignée – Email : ecrire@crefab.fr - SIRET :

50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie





· QUIZ d'auto évaluation sur photos de réalisation

QCM d'évaluation initiale et finale

Modalités pédagogiques

Apports théoriques.
Exposé, études de cas.

Moyens et supports pédagogiques

Apports théoriques Support papier ou numérique Exposé, études de cas.

Modalités d'évaluation et de suivi

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de sa satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

Profil Formateur

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT.

Equipements de Protection Individuelle(EPI)

Aucun.

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 02 32 28 37 45 Evreux / 09 73 89 20 46 Rouen - Fax : Variable non renseignée – Email : ecrire@crefab.fr - SIRET :
50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie